

MADAGASCAR

REVUE DU PRESSE OCTOBRE 2011 – 1ERE QUINZAIN

SOMMAIRE

LA CRISE POLITIQUE	1
MISE EN OEUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE SIGNEE LE 17 SEPTEMBRE	1
▶ Le pouvoir tente de devancer le retour d'une mission de la Troïka de la SADC.....	1
▶ Le pouvoir et les formations qui le soutiennent adoptent un mémorandum de mise en œuvre de la feuille de route.....	4
▶ Les formations signataires de la feuille de route s'invitent à Pretoria	5
▶ La Troïka élargit la rencontre de Pretoria à tous les protagonistes.....	5
▶ La Troïka de retour à Madagascar, précédée d'une importante délégation militaire.....	6
MEDIATION MALGACHO-MALGACHE – SOCIETE CIVILE.....	9
CRISE UNIVERSITAIRE	10
RELATIONS DIPOMATIQUES – ORGANISATIONS INTERNATIONALES.....	11
DROITS HUMAINS -GOUVERNANCE	12
▶ Déclaration d'Amnesty International à l'issue de sa mission à Madagascar	12
▶ Travail des enfants.....	12
▶ Justice - Prisonniers politiques	12
▶ Santé, sécurité alimentaire.....	13
▶ Médias.....	13
▶ Gouvernance.....	13
ECONOMIE – SOCIAL – ENVIRONNEMENT.....	14
▶ QUESTIONS FONCIERES, RESSOURCES NATURELLES, ENVIRONNEMENT.....	14
▶ MONDE DES AFFAIRES.....	17
▶ DIVERS	17

LA CRISE POLITIQUE

MISE EN OEUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE SIGNEE LE 17 SEPTEMBRE

▶ Le pouvoir tente de devancer le retour d'une mission de la Troïka de la SADC

01/10 - **La HAT avance ses pions et tente de prendre de vitesse la SADC.** Les 10 groupes politiques alliés du régime tentent de prendre une longueur d'avance avant que la Troïka propose son projet de cadre de mise en œuvre de la feuille de route. **Des représentants des 10 groupes ayant signé le document ont rencontré Andry Rajoelina.** Les mouvances Zafy et Ravalomanana, signataires de la feuille de route, ont brillé par leur absence, contrairement au Groupe des Forces centristes (GFC) de Saraha Georget Rabeharisoa, et aux membres du « *Pacte républicain* ». La mouvance Ratsiraka quant à elle, non signataire de la feuille de route, se tient toujours sur la touche en attendant le retour d'exil de son chef de file. L'objectif de la rencontre était de présenter au président de la HAT les résultats des rencontres tenues en son absence. Les travaux doivent se poursuivre. Il ressort l'impression que **le pouvoir tente d'anticiper la venue de la mission de la SADC censée cautionner la définition du cadre de mise en œuvre de la feuille de route.** Le « *G10* » a commencé à auditionner les candidats potentiels au poste du chef du gouvernement. « *Il faut que tout soit mis en place avant le 18 octobre en vue de la session parlementaire* », indique le ministre des Transports, validant les indiscretions annonçant la nomination d'un Premier ministre avant le 5 octobre et l'élargissement du Parlement avant le 15 octobre. Et ce, malgré les réticences du « *Pacte républicain* », qui met en garde contre « *toute précipitation* » et contre le « *risque de se mettre à dos la SADC* ». **Une course de vitesse semble engagée avec l'organisation régionale qui se réunit parallèlement à Pretoria pour préparer le cadre de mise en œuvre qu'elle entend proposer aux entités politiques malgaches.** Les mouvances Ravalomanana et Zafy attendent de connaître ce cadrage pour arrêter leur position. Andry Rajoelina a déjà fait part de son refus de participer à la rencontre entre

les 4 chefs de file proposée par les trois mouvances. « *Il y a déjà eu plusieurs sommets organisés à l'extérieur. La feuille de route est déjà signée [...] Les trois autres [anciens présidents] pourront le faire s'ils le veulent* », a-t-il déclaré, insistant sur l'« *application stricte* » de la feuille de route. « *Un tel rendez-vous va au-delà de celle-ci* », soutient-il. Pour Andry Rajoelina, qui n'a pas signé la feuille de route à l'instar des chefs de file des trois autres mouvances, comme le relève *Tribune*, « *toute initiative en dehors de la feuille de route ne sera pas prise en compte* ».

La Gazette exprime son pessimisme : « *le pays pourrait cheminer ainsi vers la sortie de crise, en sautant sur une seule jambe. Au bout d'une certaine distance, cette progression pitoyable pourrait être stoppée par la communauté internationale. Selon celle-ci en effet, les deux camps devraient se donner la main afin de former une « transition consensuelle et inclusive ».* Si l'opposition fait défection et se retire de l'attelage, la communauté internationale pourrait prononcer le gel de l'application de la feuille de route... » Si l'opposition manifeste de la réticence, c'est notamment qu'elle croit déceler une absence de sincérité et de volonté de rapprochement du pouvoir. Le quotidien poursuit : « *En fait, le topo est simple : dans toutes les instances de la transition, les barons du régime ont goûté aux fruits du pouvoir et ne tiennent pas à en être privés. [...] Les intentions des tenants du pouvoir commencent à transparaître : user de l'adhésion des opposants à la feuille de route comme d'un alibi. Et ce, afin de décrocher la reconnaissance internationale et la reprise des financements extérieurs* ».

Explication de texte. « *Le fait que le pays demande à la SADC d'expliquer les tenants et aboutissants de la feuille de route est honteux. Cela voudrait dire que les parties prenantes malgaches ont signé un accord qu'ils n'ont même pas compris* » estime Ralison Randriamandranto, coordinateur général du SeFaFi.

Marc Ravalomanana : « *Pas de reconnaissance sans moi* ». L'ancien président dénonce le manque de volonté politique de la HAT de mettre en œuvre la feuille de route. Il qualifie de violation des dispositions du plan de sortie de crise le rappel de l'existence des mandats d'arrêt à son encontre, ainsi que la volonté du pouvoir de lancer une expédition en Afrique du Sud pour procéder à son arrestation. « *D'une manière ou d'une autre, aucun commando ni militaire ni gendarme malgache ne pourrait mettre les pieds sur le sol sud-africain* », a-t-il réagi pour rassurer ses partisans. **Le président déchu affirme avoir été trompé en avalisant la signature de la feuille de route** : il suspecte certains signataires de ne pas vouloir honorer leurs engagements, allant même jusqu'à accuser le pouvoir d'avoir consenti à procéder à la signature aux seules fins de pouvoir se rendre à l'assemblée générale de l'ONU. Il affirme être en contact avec la Troïka dans le cadre de la préparation du cadre de mise en œuvre de la feuille de route et que la question de son retour reste à l'ordre du jour. « *La reconnaissance internationale ne sera pas évidente tant que nous serons en exil* », a-t-il affirmé. Il annonce qu'il rentrera au pays dès que sera en place la structure de liaison de la SADC dans la Grande Ile.

03/10 - La Troïka lance une mise en garde : elle recommande aux politiciens malgaches de s'abstenir de faire des déclarations unilatérales à propos de la feuille de route et leur enjoint de respecter leurs engagements. Elle déclare notamment : « *il était impératif que le pays revienne à la normalité constitutionnelle grâce à l'engagement commun de toutes les parties à la mise en œuvre de la feuille de route qui a été signée* ». Le communiqué fait part de la décision de la réunion ministérielle de la Troïka à Pretoria, le 29 septembre. Le rendez-vous avait pour objectif « *l'élaboration d'un cadre pour la mise en œuvre de la feuille de route* » et d'« *échanger des vues sur la situation à Madagascar depuis sa signature* ». Une rencontre qui a vu la participation de Tomaz Salomao, secrétaire exécutif de la SADC, et de l'équipe de médiation. **La Troïka a « convenu d'envoyer d'urgence une mission à Madagascar dans le but de présenter un projet pour la mise en œuvre du cadre aux acteurs ».** Il reste à savoir comment sera accueillie cette mise en garde par les formations proches du pouvoir qui poursuivent leurs travaux à la Présidence, afin de déboucher au plus vite sur un accord et un calendrier. Un consensus serait en vue pour un gouvernement de 45 membres et un Parlement de 470 membres. Un élargissement qui devrait intervenir avant le début de la seconde session ordinaire du Parlement, le 18 octobre. Pour les tenants du pouvoir, il s'agit d'une « *question de souveraineté* » : le dialogue malgacho-malgache doit être privilégié, sans immixtion extérieure, le rapprochement avec la SADC intervenant dans un second temps. **La mouvance Ravalomanana confirme qu'elle ne répondra pas à l'invitation lancée par Andry Rajoelina pour la poursuite des travaux et se félicite de l'avertissement lancé par la SADC.** Elle attend la venue de la mission de la Troïka « *qui est beaucoup plus neutre, car la HAT ne peut être à la fois juge et partie* », explique Mamy Rakotoarivelo, chef de délégation. La Troïka semble estimer désormais que 10 mouvances sur 11, auxquelles s'ajoutent 9 autres « *soutiens* », est un chiffre acceptable qui permet la mise en œuvre de la feuille de route. Le document final n'exhorte plus les parties non signataires à s'exécuter. Ceux qui rechignent à rallier le mouvement risquent donc de se voir abandonnés sur le bord de la route.

Spéculations sur le « plan pour la mise en œuvre » qui sera présenté par la mission de la SADC. Beaucoup estiment qu'il s'agit de la « *clé de répartition* » des postes au sein des institutions. Pour *La Gazette*, la SADC va avancer avec circonspection. L'échec des accords précédents va l'inciter à soigner la mise en place des mécanismes de contrôle et d'arbitrage. Probable premier geste : étudier avec les parties malgaches les attributions et la composition de l'instance qui se chargera du contrôle de l'application. Comme l'indique la feuille de route, la

tâche incombera aux associations de la société civile : Raiamandreny Mijoro, FFKM, CNOSC et Finona. Ensuite, soumettre la forme que prendra le bureau de la SADC implanté à Antananarivo pour « *soutenir le dialogue malgacho-malgache et le processus de transition* ». Puis examiner la manière d'articuler la mission de ces deux instances, l'une malgache et l'autre étrangère. Dans tous les cas, comme au Zimbabwe, ces entités devraient contrôler l'application de la feuille de route, mais aussi déterminer les étapes suivantes du processus, puis recevoir et traiter les plaintes formulées par les parties, et enfin apaiser les tensions, favoriser le dialogue et installer une atmosphère de confiance mutuelle.

Marc Ravalomanana dénonce l'actuel régime de la Transition, critiquant son inertie dans l'application de la feuille de route ainsi que les mesures d'arrestation à son encontre. « *Andry Rajoelina ne veut pas dissoudre son gouvernement* », a-t-il affirmé au téléphone à l'intention de ses supporters, dénonçant en même temps les « *fausses interprétations* » de la feuille de route qu'il accuse le pouvoir de propager. Il met à nouveau en cause la bonne foi du régime, qui a émis un mandat d'arrêt le jour même de la signature de la feuille de route. « *Personne ne peut venir me chercher ici* », a-t-il déclaré, avouant au passage « *avoir honte aux yeux de la communauté internationale des agissements des officiers malgaches* ». La mouvance Ravalomanana continue d'exiger une rencontre entre les 4 chefs de file, proposition fermement rejetée par Andry Rajoelina.

La pression s'amplifie afin que des poursuites soient engagées contre les crimes de sang, les détournements de richesses nationales et de deniers publics. Différentes formations politiques proches du pouvoir se sont positionnées contre l'impunité qui subsiste vis-à-vis de telles infractions, tout en exigeant une résolution de la crise « *prenant en considération les aspirations populaires* » qui se sont exprimées en 2009. Le parti Farimbona de Pierre Andrianantenaina, organisateur de la rencontre, prend la défense de Zafy Albert, accusé par la ministre de la Justice de diffamation pour avoir publié une liste de personnalités supposées être impliquées dans des malversations. Le parti exige l'ouverture d'une enquête sur les trafics de bois de rose. Le membre du CST soutient aussi que la mise en place d'un statut des anciens chefs de l'Etat n'est pas conforme à la Constitution, dans la mesure où il favorise l'impunité.

04/10 - Les dirigeants de la HAT s'évertuent à devancer la venue d'une mission de la Troïka mi-octobre. Le Premier ministre annonce avoir pris l'initiative d'un déplacement en Afrique du Sud, pays dont le président, Jacob Zuma, assure la présidence de la Troïka. L'officier ne cache pas son souhait d'« *assumer la responsabilité* » à la tête du gouvernement « *jusqu'à la fin de la transition* ». Ce déplacement devrait entrer dans le cadre de la « *défense des acquis* », comme l'a martelé l'UDR-C, plateforme de soutien à Andry Rajoelina. Camille Vital prépare ainsi le terrain pour plaider sa cause et celle de la HAT. Il multiplie les contacts dans ce sens. La stratégie du Premier ministre est soutenue par les entités politiques pro-HAT qui se réunissent depuis plusieurs jours au palais présidentiel : elles s'apprêtent, elles aussi à sonder la SADC via Andry Rajoelina, et repousseraient à plus tard la question brûlante de la recombinaison du gouvernement et de l'élargissement du Parlement.

Application de la feuille de route : les divergences persistent entre sensibilités politiques signataires. Elles multiplient les rencontres au palais présidentiel pour tenter de rapprocher les points de vue et ont ouvert les discussions à de nouvelles formations, pour la plupart inconnues, qui disent vouloir soutenir la feuille de route, sans l'avoir signée. Les créations de poste qui pourraient résulter de ces pourparlers ont, sans aucun doute, provoqué nombre de ralliements de dernière heure. Certaines formations privilégient la mise en place des institutions de la nouvelle transition, alors que d'autres posent comme préalable la libération des détenus politiques et la tenue d'une conférence au sommet entre tous les signataires et soutiens de la feuille de route. Les associations « *Maherifon'ny firenena 2009* » et « *Vondron'olon-tsotra* », toutes deux proches de Marc Ravalomanana, exigent la libération de tous les détenus politiques. Elles annoncent une démarche auprès de la représentation des Nations Unies pour dénoncer le non-respect par le pouvoir des engagements pris. Les initiateurs du « *Pacte républicain* » partagent ce souci d'instaurer un climat d'apaisement avant toute négociation sur la refonte des institutions.

Le débat s'est engagé entre les signataires sur la prise en charge du coût de fonctionnement d'un Parlement élargi. La feuille de route ne prévoit pas de budget spécifique pour l'élargissement mais le document laisse entrevoir la possibilité de faire appel à la communauté internationale. Le pouvoir espère ainsi pouvoir solliciter des aides financières extérieures. Commentaire de *L'Express*¹ : « *Un Parlement de 600 membres et un gouvernement de 60 cabinets, il faut le faire. [...] Quand on sait qu'en 40 ans, le pays s'est appauvri de 1000%, on se demande comment l'État peut se permettre de tels caprices et inepties, moralement et financièrement. [...] L'excès semble avoir atteint son paroxysme avec la boulimie des politiciens qui ont signé la feuille de route rien que pour l'intérêt supérieur de la Nation* ». À un tel rythme, note *Madagascar Matin*, « *la transition pourrait*

¹ Cf Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/88/82/448497/68829261.pdf>

aisément créer plus d'un millier de postes politiques. A cela s'ajoutent tous les membres des staffs techniques (membres du cabinet, conseillers, chargés de mission, chauffeurs...). Au final, l'appareil transitoire pourrait créer entre 3.000 et 5.000 postes budgétaires supplémentaires ».

► Le pouvoir et les formations qui le soutiennent adoptent un mémorandum de mise en œuvre de la feuille de route

05/10 - La HAT et ses soutiens adoptent un cadre de mise en œuvre de la feuille de route. Divulgué à l'issue des réunions du « G10 » qui se sont tenues à la présidence, il intervient deux jours seulement après la mise en garde de la SADC sur l'unilatéralisme du processus et sa décision d'envoyer d'urgence une mission à Madagascar pour présenter aux acteurs son propre projet de cadrage.

Dans la proposition adoptée, chaque entité est invitée à présenter ses listes de candidats aux différentes institutions de la Transition (Gouvernement, CST, CT et CENI). Les signataires proposeront trois noms pour le poste de Premier ministre, dont la nomination interviendra avant le 16 octobre. Chaque partie signataire sera représentée équitablement dans le gouvernement d'union nationale, dont la formation devrait intervenir 10 jours après la nomination du Premier ministre. La composition du Parlement de la Transition sera élargie, les membres actuels continuant à exercer leur mandat. La majorité des signataires ont proposé que le nombre des membres du Parlement soit revu à la hausse : 350 pour le Congrès, aux alentours de 120 pour le CST. La nomination des nouveaux membres du Parlement devra être décidée avant le 18 octobre, date d'ouverture de la session parlementaire. Chaque acteur politique signataire de la feuille de route aura droit à un représentant au sein de la CENI. Le calendrier électoral sera déterminé conjointement par la CENI et les représentants des Nations Unies sur la base du rapport de la mission d'évaluation des besoins électoraux des experts nationaux et internationaux. La loi d'amnistie sera élaborée conformément aux dispositions de la feuille de route. Le « *Conseil du Fampihavanana Malagasy* » aura à définir ses propositions de manière à ce que la loi d'amnistie soit adoptée avant fin 2011. Les participants ont décidé d'informer la communauté internationale (SADC, UE, Nations Unies...), à qui elles ont adressé un courrier décrivant les grandes lignes de l'accord. Hery Rakotobe, membre de l'Escopol, réfute l'idée d'une pression derrière la démarche. Le calendrier établi par les signataires de la feuille de route cadre, selon lui, avec celui de la mission de la Troïka, annoncée pour mi-octobre. « *Il ne faut pas prendre le calendrier comme étant un quelconque ultimatum. Il s'agit plutôt d'une expression d'une volonté et d'un empressement pour la mise en œuvre de la transition* », se défend-t-il.

La mouvance Ravalomanana n'a pas participé aux travaux. Depuis que le pouvoir a annoncé vouloir arrêter Marc Ravalomanana au moment de son débarquement à Ivato ou envoyer en Afrique du Sud un détachement militaire pour le ramener poings et pieds liés, la mouvance ne croit plus à la volonté du pouvoir d'installer les conditions propices à la mise en œuvre de la feuille de route. **La mouvance Ratsiraka se tient toujours à l'écart, en l'absence de son chef de file, et des représentants de la mouvance Zafy, signataires du mémorandum, cherchent à minimiser leur participation.** « *Nous sommes présents aux réunions en tant qu'observateurs et nous signons les PV de réunion qui ne devraient pas être utilisés comme des lettres officielles* », tient à préciser l'un d'entre eux.

L'Express note que dans une certaine mesure, les pro-HAT sont en train de reconduire une stratégie qu'ils avaient déjà utilisée. Ils avaient exigé une réponse de la SADC sur le calendrier de signature de la feuille de route avant le 30 août, mais cette dernière n'a pas répondu à la demande. Puis ils avaient fixé la date du 16 septembre et ont été à un doigt de signer la feuille de route paraphée le 9 mars avant de faire volte-face et de signer le texte suggéré par l'équipe ministérielle de la Troïka.

La tension monte entre les leaders de la mouvance Zafy. La participation de certains de ses membres à la réunion au palais présidentiel sème la zizanie. Ces frictions se déroulent sur fond de tractations pour l'attribution des sièges dans le nouveau gouvernement et dans le cadre de l'élargissement des institutions de la transition. Il est reproché aux membres de la mouvance qui ont signé le mémorandum d'avoir approuvé un élargissement du Parlement qui aboutit à la mise en place d'organes pléthoriques. Le chiffre annoncé de 470 parlementaires (contre 208 actuellement) est « *indécent et une insulte aux Malgaches* », déclare Emmanuel Rakotovahiny. Les participants rétorquent qu'ils sont parvenus à faire abaisser ce chiffre, que certaines formations pro-HAT avaient fixé à 600. Pour les observateurs, ces tensions internes à la mouvance Zafy mettent à mal l'alliance entre les trois mouvances d'opposition au moment clé de la répartition des postes. **Albert Zafy a indiqué que sa mouvance ne fera aucune proposition de nom pour le poste de Premier ministre** : il se refuse à abandonner la conduite de la nouvelle transition à celui qui est « *l'auteur d'un coup d'État et qui, de plus, est soupçonné de complicité dans les affaires qui gangrènent la vie nationale depuis le mois de mars 2009* ». Il remet en cause les pouvoirs jugés exorbitants conférés à Andry Rajoelina.

Déliquescence des mouvances ? Les commentateurs constatent que les mouvances voient progressivement certains de leurs membres attirés par les propositions et les promesses qui leur sont faites par les tenants du pouvoir et les vagues de débauchage peuvent laisser penser que la consensualité et l'inclusivité est de ce fait en

marche. Après la mouvance Ravalomanana, il semble bien que ce soit maintenant au tour de la mouvance Zafy de ne plus parvenir à contrôler ses troupes...

Les 9 entités qui ont signé un « engagement de soutien à la feuille de route » se sentent exclues des négociations pour la répartition des postes entre signataires de la feuille de route. Elles estiment que les rencontres qui se sont tenues au palais présidentiel et qui ont abouti à l'adoption du mémorandum ne leur ont pas fait une place suffisante. Elles considèrent que leur mise sur la touche constitue une entorse à la feuille de route et déclarent vouloir protester auprès de la Troïka.

06/10 - Proposition de Premier ministre : vers une abstention des mouvances Zafy et Ravalomanana. Tout indique que les deux mouvances (ou ce qu'il en reste) vont boycotter la consultation et n'avanceront pas de noms. De la manière dont les choses se présentent, seules les entités pro-Rajoelina prendront part à l'exercice. *La Gazette* s'interroge : « *La communauté internationale accordera-t-elle une importance à cette opération qui n'est ni neutre, ni consensuelle, ni inclusive ?* ». Les réticences des deux mouvances tiennent d'abord au fait suivant : la nomination du Premier ministre « *de consensus* » et la mise sur pied du « *gouvernement d'union nationale* » sont une initiative unilatérale du camp d'Andry Rajoelina. Pour ce dernier, en revanche, le rôle de la SADC se limite à l'accompagnement de l'application de la feuille de route ; elle n'est pas habilitée, entre autre, à imposer son calendrier pour la formation du gouvernement. L'opposition quant à elle aurait souhaité que les consultations ne démarrent qu'avec le coup d'envoi de la SADC, celle-ci tenant le rôle de médiateur pour la répartition des postes. Sans sa supervision, l'opposition redoute qu'il n'y ait pas, d'« *allocation juste et équitable des portefeuilles* ». Les pro-Rajoelina risquent, selon eux, de se tailler la part du lion et de s'attribuer les portefeuilles stratégiques.

► Les formations signataires de la feuille de route s'invitent à Pretoria

07/10 - 8 signataires de la feuille de route se rendent à Pretoria pour présenter leur mémorandum à la Troïka de la SADC. Benjamina Ramanantsoa, porte-parole de la délégation, membre de l'Escopol et ministre des Transports laisse filtrer : « *Nous allons voir le cadre de mise en œuvre de la feuille de route. Après la concertation entre les Malgaches, nous allons discuter avec les responsables de la Troïka, ceux de l'équipe de médiation et ceux du secrétariat de la SADC* » indique-t-il. **Les dirigeants du G8 devançant ainsi la Troïka qui avait prévu de présenter son projet de cadre de mise en œuvre de la feuille de route mi-octobre.** Les dirigeants des groupes politiques pro-HAT, accompagnés du conseiller spécial de la présidence, Norbert Lala Ratsirahonana, évoquent le communiqué de la SADC sur l'interprétation de la feuille de route pour justifier leur déplacement. **L'Express fait remarquer que ce sont les 8 formations qui ont paraphé la feuille de route en mars 2011 qui ont pris l'initiative du déplacement.** Celles-ci insistent cependant sur la dynamique qui s'est créée depuis cette date, avec le ralliement d'autres groupements, dont certains sont issus de formations de l'opposition ou s'en sont éloignées. A priori, les mouvances des trois anciens présidents, n'adhèrent pas au mémorandum et à son contenu. Les transfuges de la mouvance Ravalomanana et du TIM n'ont pas été conviés à se joindre aux 8 entités. Le porte-parole de la délégation n'a pas exclu la possibilité d'avoir une rencontre avec Marc Ravalomanana, si l'opportunité se présente. Les dirigeants du G8 se montrent évasifs sur le projet du Premier ministre de rencontrer les dirigeants sud-africains. Camille Vital confirme qu'il ne fait pas partie du voyage et indique que la date de son déplacement n'est pas encore arrêtée. La presse s'étonne à nouveau de l'attentisme de la SADC, une situation qui ne peut que contribuer à la détérioration du climat politique.

Selon AFP, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon, a exhorté une nouvelle fois le président Andry Rajoelina à respecter « fidèlement » l'accord conclu pour mettre fin à la crise politique à Madagascar.

► La Troïka élargit la rencontre de Pretoria à tous les protagonistes

08/10 - La Troïka réunit d'urgence les protagonistes. Des dirigeants de la mouvance Ravalomanana et du groupement Monima/Uamad ont rejoint la délégation des entités proches du régime, en Afrique du Sud. La SADC a lancé cette convocation dans l'urgence pour élargir les discussions sur la mise en œuvre de la feuille de route et ne pas se contenter d'un seul son de cloche. Une réunion inopinée des belligérants se dessine. Mamy Rakotoarivelo et Roland Ravatomanga de la mouvance Ravalomanana ainsi que Monja Roindefo du groupement Monima/Uamad se sont donc envolés pour l'Afrique du Sud, à la surprise de tous les observateurs. Emmanuel Rakotovahiny de la mouvance Zafy a confirmé avoir reçu un appel téléphonique de l'ambassadeur d'Afrique du Sud, l'invitant au rendez-vous mais il a décliné la proposition sous prétexte que l'ordre du jour de la réunion n'était pas précisé. « *J'ai demandé à Roland Ravatomanga d'être notre porte-parole* », a-t-il ajouté. *Madagascar Matin* fait par de son étonnement de voir les hommes politiques malgaches se précipiter à Pretoria. « *On arrive de nouveau dans une phase où rien n'est prévisible ; tout se décide en métropole, là-bas de l'autre côté du Canal de Mozambique* », écrit le quotidien qui titre « *Antananarivo, banlieue de Pretoria* »

08/10 - Place à la confrontation des profils pour la nomination d'un nouveau Premier ministre. Changement de tactique pour les formations ou personnalités soutenant des prétendants au poste de chef de gouvernement

d'union nationale de la nouvelle transition. Plutôt que de proposer des CV, ils ont opté pour la proposition de profils. Une sorte de devinette posée au président de la Transition, à qui le pouvoir de nomination est attribué, en application de la feuille de route. Plusieurs entités proposent notamment que le poste soit dévolu à une personnalité qui ne nourrit aucune ambition électorale et qui n'ait jamais adhéré à un parti ou exercé de responsabilités au sein du pouvoir. Certains mettent l'accent sur la capacité du titulaire à collaborer avec l'armée et les forces de l'ordre.

08/10 - Le GTT international adresse une lettre ouverte à la SADC et à la communauté internationale. Il demande « *le retour aux dispositions originales de Sandton, la suppression de la présidence de la Transition, et du parlement de transition* ». Il réitère son désaccord avec la feuille de route « *signée à la hâte la nuit du 16 septembre, comme toute forme de Transition qui n'appliquerait pas à la lettre les décisions des Chefs d'Etat réunis à Sandton le 12 juin 2011 et notamment le retour sans condition du président Marc Ravalomanana et de tous les exilés politiques* ». Pour le GTT, collectif de la diaspora dont le siège est à Genève, « *la sortie de crise est loin d'être acquise* ». La France est accusée de « *soutenir ouvertement le régime putschiste, il reste encore une centaine des prisonniers politiques, le retour des exilés politiques reste soumis à des conditions inacceptables, le pays continue d'être la proie de voyous qui pillent impunément* ». Le GTT rappelle la prise de position ferme du Parlement européen et de la Commission. Il demande « *le changement de l'équipe de médiation de la SADC* », « *la mise en place d'un gouvernement de Transition constitué d'une équipe réduite de techniciens dont la mission se limiterait à la gestion des affaires courantes et à l'organisation rapide des élections libres et transparentes* », « *la libération sans conditions ni délais des prisonniers politiques* ». « *Les sanctions internationales doivent être maintenues, tant que règne l'unilatéralisme et le non respect de la démocratie et tant que l'ordre et la liberté ne seront à nouveau présents dans la vie quotidienne du peuple malgache* ».

11/10 – Flou sur le voyage des pro-HT à Pretoria. Les délégations du « *G8* » ne sont pas rentrées au pays à la date annoncée et personne n'est en mesure de préciser quel est leur programme à l'issue de la rencontre avec les responsables de la Troïka. Des rumeurs font état d'un déplacement à Addis-Abeba pour exercer des actions de lobbying. La prolongation du séjour en terre africaine pourrait aussi laisser supposer une volonté d'explorer d'autres pistes plus favorables au régime. Les représentants de la mouvance Ravalomanana et du Monima n'ont pas différé leur retour. Ils ont déclaré qu'aucune décision n'avait été prise au cours de ces rencontres et que les questions en suspens devront être abordées par la nouvelle mission de la Troïka attendue dans les prochains jours à Antananarivo.

12/10 - Les membres de la délégation des formations pro-HAT partie en Afrique du Sud confirment leur déplacement à Addis-Abeba, au siège de l'UA. « *Nous avons été reçus par Jean Ping, président de Commission, et par Ramtane Lamamra, Commissaire à la Paix et à la Sécurité* », a déclaré Benjamina Ramanantsoa, de l'Escopol. Jean Ping se serait dit agréablement surpris de l'évolution de la mise en œuvre de la feuille de route et aurait venté le « *mémoire* » présenté par les formations pro-HAT. Benjamina Ramanantsoa affirme que ce déplacement à Addis-Abeba a été rendu possible par l'accueil favorable reçu en Afrique du Sud par les responsables de la Troïka, réfutant l'idée d'une volonté de trouver une porte de sortie autre que celle de la SADC. Selon Lahiniriko Jean, le déplacement à Addis-Abeba a pour but de s'enquérir des dispositions de l'UA, laquelle n'avait pas adressé de félicitations après la signature de la feuille de route, contrairement à d'autres pays et entités. Les mouvances Ravalomanana et le Monima de Monja Roindefo étaient rentrés d'Afrique du Sud en affirmant qu'aucune décision n'avait été prise à Pretoria. *La Gazette* dénonce le coût que représentent ces déplacements de la délégation pro-HAT pour l'Etat malgache.

► La Troïka de retour à Madagascar, précédée d'une importante délégation militaire

10/10 – Une délégation de la Troïka, composée de militaires, est attendue à Madagascar. L'annonce fait l'objet d'interprétations contradictoires. Mamy Rakotoarivelo, chef de la délégation Ravalomanana, présent aux rencontres qui se tiennent à Pretoria, évoque la désignation d'un officier général tanzanien à la tête de la délégation. « *Lors de la réunion, Marius Fransman, [vice-ministre sud-africain chargé de la Coopération et des relations internationales] a souvent répété que les militaires doivent être un soutien du processus [de sortie de crise] et non l'inverse* », explique-t-il. La HAT confirme la mission mais en apporte une autre version. « *Elle viendra avec la délégation ministérielle de la SADC et examinera le volet défense dans la mise en œuvre de la feuille de route. C'est pour cela qu'elle entamera des discussions en parallèle avec celles relatives aux questions politiques pour une synergie entre la mise en œuvre de la feuille de route et sa sécurisation* », affirme-t-elle. Malgré la réfutation de la Présidence, la mission de la Troïka remet sur le tapis la question relative au retour de Marc Ravalomanana. Et ce, d'autant plus que sa mouvance a insisté sur ce point lors de la réunion de Pretoria. De hauts gradés malgaches, opposés au retour de l'ancien président, avaient en effet fait part de leur projet de montage d'une mission militaire pour l'arrêter en Afrique du Sud. La question avait été abordée avec la mission ministérielle de la Troïka.

11/10 - Mission militaire de la Troïka : les autorités tentent de rassurer l'opinion. Cette mission n'a pas pour objet d'envahir Madagascar et encore moins de sécuriser un quelconque retour d'un exilé politique malgache, a fait savoir le ministre de la Communication, qui rappelle l'article 20 de la feuille de route selon lequel, « *les principes et les valeurs de la SADC reposent sur le respect de l'intégrité territoriale et la souveraineté des États membres* ». L'annonce gouvernementale tente de banaliser la mission et de rassurer l'opinion face « *à toutes supputations fantaisistes pouvant troubler l'ordre public* ». Il apparaît néanmoins que les Forces armées se préparent à toute éventualité. De hauts gradés ont été aperçus au palais présidentiel. « *Ce n'est pas parce que nous nous réunissons qu'il existe une situation particulière* », se défend le secrétaire d'Etat à la gendarmerie, le général Randrianazary, qui ajoute que « *dans l'éventualité de la venue de ces émissaires, les responsables de la sécurité sont toujours disposés à discuter lorsque cela s'avère nécessaire* ». La mission de la SADC, sur laquelle se greffe la mission militaire, doit préparer la venue d'une nouvelle délégation ministérielle de la Troïka. La mission militaire pourrait ainsi prendre tout son sens à ce moment là. Jusqu'ici, les forces armées ont toujours été considérées comme incontournables sur l'échiquier politique de la Transition. La nomination du général Camille Vital à la tête du gouvernement, après la décision de la HAT de rompre les Accords de Maputo en décembre 2009, illustre cet état de fait. Il se peut que Mamy Rakotoarivelo, chef de délégation de la mouvance Ravalomanana, tente d'enfoncer le clou en pointant du doigt la Grande muette comme facteur de blocage de la sortie de crise. *La Gazette* évoque la crainte qui se serait emparée de la population de la capitale à l'annonce de l'arrivée de cette délégation militaire africaine, qui rappellerait à certains de forts mauvais souvenirs [la répression par des soldats africains, sénégalais et zoulous, notamment, de la rébellion de 1947]. La mouvance Ratsiraka aurait fait part au quotidien de son opposition à toute intervention militaire étrangère.

11/10 - Madonline titre « SADC : une solution par les militaires mais sans armes ? ». « *Une mission militaire de la SADC à Antananarivo, il y a de quoi crispier l'autorité de facto et ses alliés. Les forces de l'ordre seraient-elles la clé de la crise politique au point que l'organisation régionale tente de les ramener à la neutralité ? [...] Les politiciens et militaires pro-HAT ont toujours contesté toute implication des forces de la SADC dans la résolution de la crise. A un certain moment, le retour au pays sous bonne escorte du président Ravalomanana avait été évoqué. Sa mouvance a appelé à une intervention des forces de la SADC pour rétablir l'ordre constitutionnel. Quoiqu'il en soit, la venue de la délégation militaire est perçue comme une démonstration de forces de la part de la SADC. L'organisation régionale veut se montrer plus persuasive dans l'application de sa feuille de route. Si elle arrive à convaincre les militaires malgaches de rester neutre, un blocage sera levé. Seulement, cela signifie que les commandements seront changés. Or, Andry Rajoelina, persuadé de devoir son salut à la tête de l'Etat grâce à l'armée, a promis aux intéressés que tous les commandements seront maintenus à leur poste tant qu'il est à la tête de l'autorité* ».

12/10 – Une importante délégation militaire de la Troïka débarque à Antananarivo. Le général tanzanien Nyembe Mduduzi, responsable de l'organe de défense et de sécurité de la SADC se trouve à la tête d'une délégation de 22 militaires et policiers. Aucune autorité tant militaire que politique malgache n'a été aperçue à l'aéroport d'Ivato pour accueillir la délégation. Interrogé sur les raisons d'un effectif aussi important, le général a préféré tempérer. « *Chaque pays membre de la Troïka est représenté dans toutes les structures existantes* », a-t-il expliqué pour justifier la présence des militaires et des policiers sud-africains, tanzaniens et zambiens à ses côtés. L'officier général s'est montré évasif sur les termes exacts de son mandat, bien qu'il l'ait placé dans la droite ligne de la signature de la feuille de route. Le général Randrianazary, secrétaire général chargé de la gendarmerie, affirme ignorer l'objet de la mission. Le général à la retraite, Désiré Ramakavelo, n'a pas caché ses inquiétudes. A son avis, il y a risque de mise sous tutelle de l'armée nationale, donc de la perte de la souveraineté malgache.

13/10 - Les autorités militaires avouent leurs « inquiétudes » lors d'une longue réunion avec leurs homologues de la SADC. Après 10 heures de rencontre-marathon, le général Lucien Rakotoarimasy et le général sud-africain, Nyembe Mduduzi, chef de délégation, ont lu le communiqué final relatant l'état d'esprit de la réunion. Les deux délégations « *se sont mises d'accord pour continuer à travailler ensemble sur les questions et les inquiétudes soulevées par les parties prenantes malgaches qui pourraient avoir un impact sur la sécurité et la stabilité du pays* ». Le sous-comité de Défense et de Sécurité de la Troïka (OPDS - Organ for Politics, Defence and Security) indique avoir « *pris en compte les inquiétudes soulevées par les forces de sécurité [malgaches]* ». Il a également « *clarifié son rôle et ses fonctions afin de mettre fin aux perceptions erronées sur les objectifs de sa mission et sur la mise en œuvre de la feuille de route* ». Une partie de la réunion aurait été consacrée à l'explication du rôle et de la mission du sous-comité. La rencontre aurait été essentiellement axée sur les problèmes techniques liés à la mise en œuvre de la feuille de route et non à des questions politiques. Le ministre des Forces armées soutient que l'objectif de cette rencontre est de parvenir à des élections crédibles et transparentes. « *Pour y arriver, il nous faut un climat de paix et de sécurité. Il nous appartient d'assurer ce volet* », soutient-t-il. Les responsables des Forces armées et de la police se sont montrés peu loquaces au sujet du retour de Marc Ravalomanana. « *On n'a pas abordé ce sujet. Il paraît que les membres de la délégation [militaire de la Troïka] sont gênés [par cette question]* », laisse entendre le général Randrianazary, secrétaire d'Etat à la gendarmerie. Norbert Lala Ratsirahonana, conseiller spécial de la HAT, a expliqué que selon les propos de Marius Fransman, ministre Sud-Africain, « *la venue de la mission du sous-comité s'explique par le fait que la discussion*

avec les forces armées précédent la signature de la feuille de route a été âpre ». Pour Bien Aimé Randrianantenanina, diplômé du CEDS (Centre d'Etudes Diplomatiques et Stratégiques) d'Antananarivo, l'OPDS est un organe créé récemment au sein de la SADC pour protéger les personnes et les droits de personnes, les intérêts politiques et économiques d'un pays membre. Étant l'équivalent du Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA, cet organe est habilité à prendre des décisions ou encore à se placer en force exécutoire, contrairement au bureau exécutif de la SADC qui ne peut qu'émettre des recommandations. Un refus de respecter le cadre juridique que constitue la feuille de route pourrait être interprété comme étant une entrave juridique. C'est à ce niveau que l'OPDS dispose du droit d'intervenir, à travers de mesures contraignantes.

Les officiers incarcérés à la prison de Tsiarahy ont fait savoir, par l'intermédiaire de leur famille, qu'ils souhaitent être consultés par la délégation militaire de la Troïka.

Midi révèle que 6 officiers américains ont débarqué à l'aéroport d'Ivato par un vol spécial. L'ambassade des Etats-Unis n'a publié aucun communiqué. Leur mission, relèverait, selon une source non officielle, d'une « coopération militaire internationale ». Le quotidien s'interroge sur la concomitance de ce séjour avec celui de la délégation militaire de la Troïka.

13/10 - La SADC s'indigne de la « désinformation » qui entoure sa mission à Madagascar. Tomaz Salomão, son secrétaire exécutif, a adressé une lettre aux acteurs politiques malgaches², priant les « individus ou groupes » qui essaient de créer une atmosphère de peur et de méfiance de s'en abstenir. La SADC renouvelle son engagement à « appuyer le peuple malgache dans son effort pour assurer un retour pacifique à l'ordre constitutionnel ». La lettre de Tomaz Salomão entend dissiper les rumeurs sur l'envahissement de Madagascar et souligne que le bureau de liaison de la SADC ne comportera que des civils. Le secrétaire exécutif de la SADC a également prié les acteurs politiques malgaches de « saisir l'occasion et de mettre les intérêts de tous les Malgaches au-dessus des intérêts personnels et des groupes et des tensions historiques ». « Il faudra faire preuve de leadership audacieux », a fait remarquer Tomaz Salomão.

13/10 – La SADC prévoit une transition de 12 mois. Si on se réfère à la lettre qu'a envoyée le secrétaire exécutif de la SADC aux entités politiques, il faut s'attendre à une période de transition d'une durée d'un an. « Comme vous avez franchi ce jalon important avec succès [la signature du cadre de la mise en œuvre], les dirigeants, les participants et les citoyens confondus doivent savoir qu'il n'existe aucun chemin facile vers la démocratie. Le défi majeur devant vous durant les 12 prochains mois sera la mise en œuvre véritable du cadre », a en effet écrit Tomaz Salomão. Ce dernier a prévenu que la mise en œuvre de la feuille de route ne sera pas facile et qu'il y aura des « obstacles », des « faux-fuyants et des tensions quant à l'interprétation susceptibles de faire dérailler le processus de retour à la normalité constitutionnelle ». Jean-Paul Adam, nouveau président du Conseil ministériel de la COI et ministre seychellois des Affaires étrangères, a confirmé que les premières élections ne seront pas organisées avant mai 2012.

14/10 - Le ministre sud-africain Marius Fransman de retour à Madagascar. Il se donne 15 jours pour réaliser la mise en œuvre de la feuille de route et propose son calendrier. Le chef de la mission mandatée par la Troïka a remis aux entités politiques le document de cadrage³ qui prévoit la « recomposition et/ou la restructuration des institutions de la Transition ». Il indique la soumission des noms des candidats au poste du Premier ministre le 1er novembre, le processus de nomination des membres du gouvernement le 17 novembre. Le projet suggère le processus d'installation du Parlement le 17 novembre et la ratification de la feuille de route le 30 novembre. Le projet suggère l'élaboration par la SADC d'un cadre relatif à la composition et au fonctionnement de la CENI, en collaboration avec les Nations Unies. Il propose la tenue des élections avant décembre 2012. Les groupes signataires de la feuille de route sont invités à venir débattre de cette proposition avec les délégués de la Troïka. Les conclusions seront présentées aux chefs d'Etat de la SADC et à l'UA « pour légitimer le processus ». Mamy Rakotoarivelo rappelle les revendications de la mouvance Ravalomanana : le retour sans condition des exilés, y compris du président déchu, « car il a été jugé par une cour incompétente et d'une façon inéquitable » et la « libération des prisonniers politiques et l'arrêt des poursuites politiques ». Les proches du régime expriment une certaine réserve. « La SADC n'a rien à voir avec la mise en œuvre de la feuille de route », a martelé le ministre chargé des Relations avec les Institutions, Yves Aimé Rakotoarison, qui veut limiter le rôle de la SADC au contrôle et au suivi de son application.

La mouvance Zafy confirme par ailleurs qu'elle « considère comme nul et non venu » le mémorandum élaboré à la suite de réunions informelles des entités pro-HAT auxquelles un de ses membres avait participé. Les mouvances Ravalomanana et Zafy restent donc solidaires dans leur opposition à cet accord malgache-malgache de mise en œuvre de la feuille de route.

² Cf blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/87/50/448497/69119094.pdf>

³ Cf Blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/16/85/448497/69163670.pdf>

Commentaire de Sobika : « Il est arrivé, ils ont tous accouru. Il, c'est Marius Fransman, vice-ministre aux Relations Internationales de la RSA, ils, ce sont les acteurs politiques de toutes les tendances. En début de soirée suite à une convocation de monsieur Fransman, [...] tous ceux qui espèrent décrocher un rôle, pour rien au monde n'aurait voulu manquer le rendez-vous. La scène dans les salons d'un grand hôtel d'Antaninarenina n'avait rien de ce que l'on peut qualifier de valorisante pour ces messieurs, souvent suffisants de leur personne et qui là apparaissaient plutôt frileux et anxieux pareils à des candidats avant un oral. [...] L'examineur invite alors chaque groupe à tour de rôle dans la pièce où il auditionne. Les entretiens se sont poursuivis tard dans la nuit. Marius Fransman est du genre à ne pas prendre de gants pour dire ce qu'il pense devoir dire. [...] D'entrée de jeu il a annoncé ses objectifs, déterminé les conditions d'implantation d'un bureau de liaison de la SADC et enclenché une vitesse de croisière pour la mise en œuvre de la feuille de route. Très entreprenant il a cadré l'approche et la méthode de travail qu'il entend suivre, c'est tout juste s'il n'a pas distribué un manuel de procédure. A première vue tout ce contexte donne une désagréable sensation d'humiliation, ce qui n'est pas tout à fait inexact. [...] Pourtant les complexes racistes refont déjà surface. Pour les uns, « quelle honte que devoir passer par les fourches caudines d'Africains pour recouvrer un semblant d'ordre constitutionnel », pour d'autres « heureusement que ce ne sont pas des vazahas qui ont pris ce rôle, on n'aurait jamais accepté une nouvelle édition d'un schéma aussi colonialiste ».

14/10 – Les Nations Unies dépêchent à Madagascar un expert électoral. Le togolais Ali-Diabacte, directeur adjoint du Département de l'Assistance Electorale au Département des Affaires Politiques de l'ONU a rencontré le président du CST, le général Dolin Rasolosa. Il prévoit aussi de rencontrer les signataires de la feuille de route et la société civile.

15/10 - La mission ministérielle de la Troïka ajourne la décision sur certaines questions brûlantes dont l'élargissement ou la restructuration des institutions transitoires. A l'issue de 2 jours de réunions du vice-ministre sud-africain des Relations internationales avec les groupes politiques (« G10 ») et des membres de la société civile, aucun consensus n'a pu être trouvé. Les désaccords se sont cristallisés sur la notion d'élargissement ou de restructuration des institutions de la transition. Les soutiens de la HAT n'acceptent qu'un élargissement, sans remise en cause des nominations réalisées, alors que les mouvances Ravalomanana et Zafy s'en tiennent à la restructuration mentionnée dans le projet de cadre de mise en œuvre de la feuille de route. **L'une des avancées des deux jours de réunions concerne le calendrier de mise en œuvre de la transition. Marius Fransman confirme les dates prévues dans son projet de cadre de mise en œuvre.** Il fait appel au « sérieux » des parties prenantes dans le respect des échéances (notamment la nomination du Premier ministre de consensus avant le 1^{er} novembre et la formation de son équipe avant le 17 novembre). **Il confirme la mise en place du Bureau de liaison « dans les premières semaines du mois de novembre »**, l'ambassade d'Afrique du Sud servant momentanément de point de contact entre les parties concernées. **Les responsables des Forces armées et des forces de l'ordre refusent de dévoiler la teneur de la réunion**, qualifiée de très rude, qu'ils ont eu avec la délégation militaire du sous-comité de défense et de sécurité de la Troïka. Le général sud-africain Nyembe Mduduzi, chef de délégation, réitère son souhait de voir l'armée se comporter comme « pilier de règlement de crise ». Le général Camille Vital laisse entendre que la position des Forces armées concernant le retour de l'ancien président Marc Ravalomanana n'a pas évolué. *La Vérité* écrit : « Est-ce que les doutes sont désormais levés après le marathon des réunions entre les Forces armées malgaches d'une part et cette délégation à forte connotation militaire dépêchée par la Troïka d'autre part ? Rien, à ce stade des échanges, ne permet encore de l'affirmer. Les suspicions semblent persister ».

15/10 - Ministère de la Justice : un magistrat comme ministre. Le Syndicat des Magistrats de Madagascar (SMM) n'a pas pu établir la liste des 6 magistrats sur la base de laquelle le Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM) aurait dû choisir les 3 ministrables à proposer au président de la HAT. Il s'est contenté de dresser le profil de la personnalité à proposer, renvoyant la balle au CSM. Il devra s'agir d'un magistrat n'ayant aucune relation d'appartenance à un groupement politique. Dans un communiqué du SMM et des « représentants du CSM » en date du 19 septembre, il était mentionné que la nomination d'une personnalité ne répondant pas aux exigences avancées risquait d'entraîner un dysfonctionnement grave et la paralysie de l'appareil judiciaire.

MEDIATION MALGACHO-MALGACHE – SOCIETE CIVILE

01/10 – Pour le SeFaFi, élargissement des institutions de la transition ne veut pas dire forcément accroissement des effectifs. L'observatoire de la vie publique estime que l'on peut élargir le Parlement (Congrès et CST) aux entités non encore intégrées tout en maintenant inchangés les effectifs. Sa proposition se traduirait par la réduction du nombre des représentants des anciennes entités afin de laisser la place aux représentants des nouvelles. Une proposition qui fera grincer bien de dents, écrit *Le Courrier*. En effet, dès le paraphe de la feuille de route, le 17 février, les parlementaires ont traduit le terme d'élargissement par augmentation d'effectifs, ceux qui ont été nommés auparavant étant évidemment automatiquement reconduits, avec maintien de leurs avantages et privilèges, les autres à nommer prenant le train en marche. Une autre interprétation, qui aurait les faveurs de

l'exécutif, veut que l'élargissement soit synonyme d'une hausse du nombre de sièges mais avec une diminution des avantages et privilèges, afin que les institutions puissent fonctionner à budget constant.

08/10 - La Confédération des syndicats des grands corps de l'Etat (CSGCE) sceptique sur la mise en œuvre de la feuille de route. Elle prépare une prise de position publique. Son porte-parole déclare : « *dans la situation actuelle, la résolution de la crise manque d'inclusivité et de consensualité* », ajoutant : « *ce n'est pas raisonnable de voir les politiciens se charger à la fois de la conception du plan de sortie de crise et de sa mise en œuvre* ». Le syndicat déplore que le pouvoir n'ait pas répondu favorablement à l'offre de service des grands commis de l'Etat. Certains militent pour la nomination d'un gouvernement de techniciens.

11/10 - Les grands corps de l'État montent au créneau. La CSGCE a lancé un appel à destination du pouvoir et de la communauté internationale pour qu'ils prennent en considération les remarques qu'ils ont formulées voici quelques semaines. Sachant que la mission du prochain gouvernement est encadrée par la feuille de route et qu'aucun projet de société ne peut être conduit durant la période transitoire, les cadres et intellectuels de la fonction publique exigent leur participation active à l'application de la feuille de route. La société civile, les technocrates, les opérateurs économiques et l'Armée doivent participer activement aux affaires de la transition, a martelé Thierry Rakotonarivo, président du syndicat des administrateurs civils. Le CSGCE a en outre pointé du doigt les politiciens qui n'ont pas pris soin de limiter dans le temps la période de transition.

14/10 – Le Collectif des Citoyens pour la Conciliation (CCC) du Pr Raymond Ranjeva rencontre le FFKM. A l'issue d'un atelier de travail et d'échanges, les deux entités ont fait le constat de la prévalence de la perte du sens moral et éthique qui gangrène la société malgache, de la paralysie intellectuelle et du sentiment d'impuissance et d'échec qui prédominent chez ceux qui ont en charge le dénouement de la crise. Les deux entités ont échangé sur le concept de « *conciliation* » et la dimension géopolitique et internationale de la situation. Le CCC réitère la nécessité de faire appel aux trois anciens chefs d'Etat et au président de la HAT, aux fins de tenir un sommet à Antananarivo.

15/10 – La société civile ne parvient pas à régler ses différends. Si la CNOSC et les Raiamandreny mijoro sont parvenus à se rapprocher et à coopérer, le Finona, considéré comme favorable à la HAT, semble plus que jamais hors course. La guerre intestine entre les entités de la médiation a éclaté au grand jour lors de la réception de la société civile par la délégation de la Troïka. L'association Finona est accusée d'« *être juge et partie dans leur démarche* ». « *La coopération est désormais impossible, du moins dans sa forme actuelle* », lance Serge Zafimahova, co-président de la CNOSC.

CRISE UNIVERSITAIRE

06/10 - Université de Toamasina : appel de détresse du personnel non enseignant. Dans un communiqué il déclare : « *Nous sommes prêt à assumer notre fonction en tant que personnel administratif et technique de l'université de Toamasina. Seulement, que les autorités prennent leurs responsabilités dans le maintien de l'ordre et de la sécurité du personnel* ». Suite à de graves incidents à caractère ethnique, la franchise universitaire a été levée et le campus est fermé depuis le 11 septembre⁴. Le personnel déplore l'attentisme des autorités et défendent le président de l'Université, Horace Gatien, injustement mis en cause.

10/10 - Reprise annoncée des activités pédagogiques. Un mois après les incidents ethniques ayant causé des blessés et un mort à l'université de Barikadimy, les parties concernées - étudiants, enseignants, personnels administratifs et techniques, autorités universitaires, autorités administratives de la ville de Toamasina, Région, forces de l'ordre, associations de sociétés civiles laïques et religieuses, notables, ont décidé la reprise des cours. Les associations de natifs du « *Grand Sud* », qui n'ont pas obtenu la démission du président de l'Université, restent sur la réserve. Ils estiment que leurs revendications n'ont pas été satisfaites mais ils affirment ne pas vouloir s'opposer à la reprise des cours. La rentrée effective est prévue sous huitaine, les étudiants ayant rejoint leur région d'origine après les incidents.

12/10 –Des étudiants du « Grand Sud » s'opposent à la reprise des cours. Les forces de l'ordre sont intervenues. Elles ont dispersé les étudiants et le campus a été de nouveau déserté. Des tracts incitant à la vengeance circulent à nouveau sur le campus. Des menaces sont lancées contre les natifs des régions du Nord. A l'Université d'Antsiranana, les étudiants du Sud-est ont été menacés de représailles.

Université de Toliara : les étudiant se la filière gestion sont en grève depuis un mois. Ils réclament le départ du chef de département et mette en question la qualification de ses assistants.

L'Université d'Antananarivo connaît elle aussi de fortes tensions entre groupes d'étudiants.

⁴ Cf revue de presse de septembre p. 21 - <http://justmad.canalblog.com/archives/2011/09/30/22193662.html>

12/10 - Des enseignants-chercheurs poussés à la porte pour activités syndicales. « Les enseignants chercheurs, déjà en position de maintien mais qui œuvrent dans des activités syndicales et politiques, au lieu de celles pédagogiques, vont définitivement être mis à la retraite », a fait savoir le Conseil du gouvernement. Une décision qui a été prise suite « à la dérogation exceptionnelle pour le maintien en activité de certains enseignants-chercheurs ». Les bénéficiaires de cette dérogation devaient impérativement, à titre d'obligation de résultats, former leur relève. Le président du SECES dénonce une décision politique. « Les enseignants-chercheurs effectuent leur devoir pédagogique et de recherche. Mais ils sont également des citoyens qui ont leurs points de vue face à une situation. Est-ce alors un délit qu'il faudrait sanctionner ? », ajoute-t-il. L'application d'une telle proposition pourrait engendrer un bouleversement dans l'enseignement supérieur. « 50 % des enseignants des universités publiques risquent d'être affectés par cette décision », affirme le syndicat. Le SECES rappelle que le maintien des enseignants est défini par le statut qui les régit. Il doit suivre une procédure bien établie, qui associe le département auquel appartient l'enseignant et le président de l'Université, avant que le ministère prenne le décret de régularisation. Le syndicat voit dans cette annonce ministérielle une atteinte à leurs libertés fondamentales, entre autres, la liberté d'expression et la liberté d'association.

L'Express écrit dans son billet d'humeur : « Comme elle ne vise a priori personne, la proposition n'est pas explicite sur la nature de la politique interdite. Elle aurait gagné en précision en mentionnant des positions contestataires ou des affinités à l'opposition. Sinon des enseignants-chercheurs politiques bien placés comme Jean Théodore Ranjivason, Pierre Andrianantenaina ou Manassé Esoavelomandroso et bien d'autres risquent d'en faire les frais. Mais on sait que le bon grain sera séparé de l'ivraie et le décret sera le plus subtil possible. Voilà donc une catégorie de citoyens privés d'un droit fondamental pourtant garanti par la Constitution de la IV^{ème} République et certainement pas par la feuille de route. Retraités pour retraités, les Raiamandreny mijoro sont plutôt mieux traités se découvrant une nouvelle vocation sous l'impulsion de la Transition avec un rôle politique important au même titre que les hommes d'Eglise. Pire, l'armée est aujourd'hui l'acteur politique principal et ne sait plus se la boucler comme le veut la tradition, depuis deux ans et demi confondant souveraineté et neutralité. Les enseignants sont visiblement trop intellectuels pour mériter cette faveur, trop teigneux pour bénéficier de cette liberté ».

La moyenne d'âge des enseignants-chercheurs auprès des 6 universités est de 50 ans. La plupart de ceux qui seraient en âge de prendre leur retraite continuent d'exercer après avoir obtenu une dérogation exceptionnelle de maintien, faute de relève.

RELATIONS DIPOMATIQUES – ORGANISATIONS INTERNATIONALES

04/10 - Feuille de route : l'Allemagne conditionne son soutien. Elle ne semble pas encore prête à cautionner un gouvernement qui ne remplit pas les critères démocratiques requis par la communauté internationale. En attendant la mise en œuvre de la feuille de route, l'ambassade n'a invité à la fête de l'Unité allemande aucun représentant des institutions de la Transition. Seules des invitations personnelles ont été adressées à des entités qui soutiennent la feuille de route. « La communauté internationale attend instamment de vous que les clauses de cette feuille de route signée soient respectées et appliquées », a déclaré le chargé d'affaire allemand qui ajoute : « seuls l'aboutissement de toutes les étapes [de la feuille de route] et l'instauration d'autorités malgaches élues démocratiquement peuvent mener à la pleine reconnaissance internationale ».

08/10 - La COI veut intégrer l'UA. Le 27^{ème} Conseil des ministres de la Commission a confié à la présidence le soin d'obtenir le statut d'observateur. Dans le cas de Madagascar et de Maurice, cette décision signifie consolidation de leur appartenance au continent africain. Les deux pays cherchent à consolider leur espace politique et économique par rapport aux deux grands blocs continentaux que sont le COMESA et la SADC. **Le Mauricien Jean-Claude de l'Estrac a été nommé au poste de secrétaire général de la COI.** C'est la première fois qu'un Mauricien est nommé à cette fonction. Journaliste de carrière, Jean-Claude de l'Estrac est président du conseil d'administration du groupe de presse La Sentinelle (propriétaire de *L'Express de Maurice* et de *L'Express de Madagascar*). Sa nomination prendra effet en juillet 2012. Le Conseil des ministres a mis en exergue **le rôle spécifique et décisif joué par la présidence et le secrétaire général de la COI dans la signature de la feuille de route par les acteurs politiques malgaches.** Ce rôle d'organisation de proximité est reconnu par la communauté internationale. Le Conseil a proposé « selon des modalités à convenir, la collaboration de la COI avec le bureau de liaison de la SADC à Madagascar ». Et dans ce contexte, le partenariat avec l'OIF sera renforcé, notamment pour l'organisation et l'observation des futures élections. Pour **lutter contre la piraterie** maritime qui menace deux piliers économiques, la pêche et le tourisme, le Conseil a décidé la création d'une unité anti-piraterie sous l'autorité du secrétaire général, et son installation aux Seychelles.

08/10 - Louis Michel, co-président de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE, incite la HAT à respecter ses engagements⁵. Il déclare notamment : « l'instauration de cette Transition conventionnelle est actuellement rendue difficile du fait de certaines décisions unilatérales prises par les autorités de facto, notamment celles ciblant exclusivement le président Ravalomanana ». Le communiqué met l'accent sur le fait que les 4 chefs de file des

⁵ Cf blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/61/45/448497/68949805.pdf>

mouvances n'ont pas signé la feuille de route. Il affirme que les persécutions à l'encontre d'opposants et de personnalités politiques n'ont pas cessé, que la libération des prisonniers politiques n'est nullement programmée et que les forces armées sont souvent mêlées à des milices et à des formations paramilitaires et utilisées à des tâches de répression. Il appelle à une « *rupture immédiate avec les pratiques unilatérales. [...] La liberté de la presse, l'indépendance de la Justice, la neutralité des forces armées et la dissolution des milices et autres formations paramilitaires doivent faire l'objet de dispositions et de dispositifs précis* ». Il appelle « *à l'adoption dans l'urgence de mesures sans équivoques garantissant le retour sans condition et dans la sécurité des exilés politiques, notamment du Président Marc Ravalomanana et de l'ancien Président Didier Ratsiraka* ». Il insiste sur « *la nécessité d'instaurer un climat d'apaisement et de confiance, de même que sur la nécessité de mettre fin aux souffrances du peuple malgache, considérant en outre que l'Union Européenne est amenée à évaluer strictement l'état d'évolution politique interne à Madagascar, conformément aux dispositions de l'article 96 des Accords de Cotonou, avant d'envisager d'engager le dialogue politique avec les autorités devant être préalablement considérées comme légitimes* ». Néanmoins, l'ex-Commissaire européen recommande aux instances de l'UE d'engager un dialogue politique visant à la mise en œuvre de la feuille de route, en appui de la SADC et de l'UA.

DROITS HUMAINS -GOUVERNANCE

► Déclaration d'Amnesty International à l'issue de sa mission à Madagascar

07/10 - Déclaration d'Amnesty International : les droits humains doivent être au cœur de la feuille de route pour sortir de la crise⁶. L'organisation demande aux autorités de transition de se soucier davantage des violations persistantes des droits humains, et de veiller à ce que le respect et la protection de ces droits ainsi que la lutte contre l'impunité soient au centre de la mise en œuvre de la feuille de route de sortie de crise. Amnesty craint que des membres des forces de sécurité, dont la police, la gendarmerie et d'autres organes créés par la HAT ne continuent à se rendre coupables de graves violations des droits humains, dont des exécutions extrajudiciaires, des actes de torture et des arrestations et placements en détention illégaux. Elle s'inquiète par ailleurs de l'arrestation et du maintien prolongé en détention sans jugement d'opposants politiques, avérés ou présumés. Les conditions de détention sont très dures et les droits des détenus ne sont pas respectés ni protégés. Les autorités de transition doivent s'assurer que tout éventuel projet de loi d'amnistie ne couvre pas les crimes de droit international, que l'amnistie ne soit pas accordée aux auteurs présumés de violations des droits humains avant que les victimes n'aient obtenu justice en bénéficiant d'un recours utile, et qu'elle soit sans effet sur le plan juridique dans le cadre des procès intentés par les victimes faisant valoir leur droit à réparation.

Une délégation d'Amnesty a effectué une mission de recherche à Antananarivo du 9 au 22 septembre. Les délégués ont constaté que la plupart des atteintes aux droits humains dénoncées dans les rapports précédents d'Amnesty International étaient perpétrées par des membres des forces de sécurité malgaches bénéficiant d'une impunité presque totale, et que les autorités n'avaient véritablement mis en œuvre qu'un très petit nombre des recommandations émises par l'organisation.

► Travail des enfants

08/10 - Travail des enfants : les États-Unis pointent du doigt Madagascar. « *Le gouvernement ne fait pas d'effort pour lutter contre la pire forme de travail des enfants, notamment en limitant l'investissement du programme social favorisant la protection des enfants* », déclare un rapport du Département d'Etat américain sur le travail. À cause de cette insuffisance d'investissement social, « *22,1% des enfants de 5 à 14 ans travaillent et 15,4% des enfants de 7 à 14 ans conjuguent travail et études* », ajoute le rapport. Ces enfants se trouvent principalement employés dans l'agriculture et les mines. « *Des enfants de moins de 8 ans sont exploités pour la production de coco, de vanille, de vigne et de thé. Ils sont contraints parfois de porter sur le dos des charges de plus de 50 kg* », accuse le rapport. Les travaux dans les carrières martyrisent également les enfants. « *Les enfants abusés physiquement et agressés moralement effectuent de longues marches durant des heures pour transporter des gravillons dans les carrières* », décrit toujours l'enquête. Les agents de l'Etat sont pointé du doigt : « *les 90 inspecteurs du travail n'arrivent pas à effectuer des enquêtes fructueuses. Les données issues de la police des mineurs font défaut* », conclut le rapport.

► Justice - Prisonniers politiques

01/10 - L'« association des victimes de la crise » (« Maherifon'ny Firenena 2009 ») recense une quarantaine de prisonniers politiques. 62 personnes, dont les inculpés de *Radion'ny gasy*, ont bénéficié d'une liberté provisoire. Jean-Louis Rasoloarimanana, son président, rend responsable le régime de 6 décès et d'une vingtaine

⁶ Cf blog Justmad - <http://storage.canalblog.com/54/73/448497/68940240.pdf> ou le site d'Amnesty International : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/AFR35/001/2011/fr>

de blessés depuis avril 2009. 97 militants auraient été arrêtés et incarcérés dans divers établissements pénitenciers de la Grande Île durant la période.

07/10 - Le président du Syndicat des corps du ministère des affaires étrangères, Randrianantoandro Eric accusé de soustraction frauduleuse, a été acquitté⁷. Il s'était illustré ces derniers mois par des appels à la reprise en main de la diplomatie malgache. Placé sous mandat de dépôt le 10 septembre 2011, il était inculpé de vols de 3 ordinateurs et d'accessoires qui avaient disparu en septembre 2009. Il s'agissait de dons en faveur de l'Etat malgache dans le cadre de l'accueil avorté du Sommet des chefs d'État de l'UA. Il avait bénéficié d'une mise en liberté provisoire.

► Santé, sécurité alimentaire

12/10 - Le nombre de personnes infectées par le VIH/SIDA connaît une hausse importante. Une hausse jugée inquiétante et qui s'expliquerait par l'augmentation du taux de pauvreté. « *Une fois que le taux de pauvreté augmente, le nombre de personnes vulnérables comme les prostituées croît également. Toutes les éducations relatives au VIH/SIDA, entre autres l'utilisation de préservatifs, sont rejetées au second plan au profit de l'argent* », note un spécialiste qui s'alarme de l'explosion du nombre de prostituées dans la capitale depuis le début de la crise politique.

15/10 - Sécurité alimentaire : le PAM a mobilisé durant les 10 premiers mois de cette année plus de 15.000 tonnes de vivres pour combattre l'insécurité alimentaire. Il est venu en aide à plus de 800.000 personnes vulnérables dans la région du Sud, de la côte Est et des quartiers défavorisés des milieux urbains.

► Médias

11/10 – Ethique du journalisme : les membres de la nouvelle Commission d'éthique du journalisme ont tenu leur première réunion au ministère de la Communication. La Commission, composée de 11 membres désignés par le pouvoir, a jugé utile de commencer par dresser un état des lieux du respect de l'éthique et de la déontologie dans les médias malgaches. Il a ainsi été constaté que « *des journalistes versent malheureusement dans des dérives et bafouent les règles de base en matière de déontologie du métier, en particulier dans le contexte actuel de la crise politique* ». Elle lance un appel pour que les journalistes fassent preuve de retenue et retrouvent le sens du professionnalisme. Après la délivrance de carte professionnelle pour les journalistes, le ministère de la Communication se trouve à l'origine de la constitution de cette commission d'éthique. Une décision que n'approuve pas le président de l'association des journalistes doyens, qui précise que « *cette initiative n'a pas reçu l'aval des journalistes* ». Il regrette également que « *ces derniers n'aient pas eu la possibilité d'élire eux-mêmes le bureau exécutif* ». Appel a été lancé à l'endroit du ministère de tutelle afin d'organiser dans les meilleurs délais l'élection du président de l'Ordre des journalistes.

12/10 – Protection des sources : la brigade spéciale du commandement de la gendarmerie est venue auditionner le rédacteur en chef du quotidien « *Le Courrier* » pour tenter d'obtenir la source d'un article publié sur les deux mandats d'arrêt décernés contre Marc Ravalomanana et confirmés moins de 24 heures après la signature de la feuille de route. La direction s'y est opposée, en référence aux dispositions des textes en vigueur consacrant la protection des sources.

► Gouvernance

01/10 - UNICEF : le président du CST restitue son 4x4⁸. Le général Dolin Rasolosoia a annoncé qu'il remettra aux autorités le véhicule mis à sa disposition par la présidence et que réclament l'Unicef et les bailleurs de fonds du programme Education pour Tous. Il renonce donc à son exigence de disposer d'un véhicule de fonction avant de rendre celui qui lui a été attribué. « *J'ignorais que l'utilisation de ce 4x4 avait des impacts sur l'éducation* », a-t-il affirmé. Ce sont les journaux, affirme-t-il, qui lui ont révélé que « *l'octroi de kits scolaires était suspendu à la récupération des 4x4 de l'Unicef* ». Il s'engage à adresser une note à ses collègues du CST qui détiennent encore 7 véhicules. Le ministère de l'Education n'a encore récupéré qu'une dizaine des 23 véhicules détournés. Les bailleurs de fonds exigent en outre, pour le déblocage de leur enveloppe de 26 millions de dollars au profit de l'enseignement, que l'Etat prenne en charge le paiement des salaires et des charges sociales des 44.000 maîtres FRAM, pour un montant de 18 millions de dollars. *La Gazette* ajoute que l'on devrait aussi s'intéresser à l'affectation des 130 véhicules 4x4 Toyota remis aux députés élus en septembre 2007. Après les événements de début de 2009, ils auraient dû, en principe, être restitués à l'Etat...

⁷ Cf revue de presse de septembre 2011 p 31 - <http://justmad.canalblog.com/archives/2011/09/30/22193662.html>

⁸ Cf la revue de presse de septembre 2011 p. 28 - <http://storage.canalblog.com/74/77/448497/68706855.pdf>

05/10 - Le ministre de l'Agriculture Vivato Rakotomaditra : « L'UNICEF prend les écoliers en otage ». L'Organisation ne débloquera pas le financement destiné à la distribution de kits scolaires avant la restitution de la totalité des véhicules 4x4 utilisés par les membres des institutions de la Transition. Or plusieurs membres du CST auraient refusé de restituer ceux qui sont en leur possession. 15 véhicules sont encore à récupérer. La rentrée scolaire vient d'avoir lieu et le ministre estime qu'il est injuste, de la part de l'UNICEF, de compromettre ainsi l'avenir de plusieurs centaines de milliers d'enfants, le gouvernement n'ayant pas pu financer les dotations en kits scolaires au profit de familles qui sont dans l'incapacité de prendre en charge les frais de scolarisation de leurs enfants.

08/10 – L'UNICEF distribue des kits scolaires dans le Sud. Son représentant à Madagascar, Bruno Maes, a précisé que cette distribution au profit des élèves du primaire se poursuivra jusqu'à la fin de l'année, sans attendre la remise des véhicules qui sont encore aux mains de faux propriétaires. Il resterait encore 6 véhicules à restituer. Un 4x4 a été rendu en mauvais état par un membre du CST, Yvon Randriazanakolona, dit Sareraka. Bruno Maes tire à nouveau le signal d'alarme au sujet de la déscolarisation. Il avance le chiffre de 450.000 enfants qui ont abandonné l'école. Le gouvernement norvégien a financé l'achat de ces kits scolaires de démarrage qui bénéficieront à environ 300.000 élèves de 6 régions vulnérables et à 850.000 élèves de toutes les régions.

11/10 – L'indice Ibrahim Gouvernance 2011 place la Grande Ile à la 33^{ème} position sur 53 pays africains⁹. Basé sur 4 catégories (développement économique, développement humain, sécurité et droits de l'homme), cet indice est publié depuis 5 ans par la Fondation Mo Ibrahim, milliardaire britannique d'origine soudanaise qui a fait fortune dans les télécommunications. Madagascar arrive derrière les Comores (31^{ème}) et très loin des îles voisines (Maurice (1^{er}) et Seychelles (4^{ème})). Le communiqué indique que « 38 pays ont amélioré leur score dans le domaine du développement économique et aucun n'a reculé de manière significative » (dont Madagascar, donc, en dépit de la crise politique et la suspension des aides internationales). La Grande Ile est citée comme le pays qui « enregistre le recul le plus frappant [de l'indice global], dû en grande partie à ses mauvais résultats en matière de sécurité-souveraineté du droit et droits de l'homme ». Au niveau des sous-catégories, le pays obtient son classement le plus élevé pour l'environnement des entreprises (17^{ème}) et le plus bas pour la souveraineté du droit (49^{ème}). L'Indice Ibrahim se veut la collection la plus complète de données quantitatives fournissant une évaluation annuelle des performances de gouvernance dans chaque pays d'Afrique.

Pour *La Gazette*, « ce constat n'est pas sans rappeler le rapport d'Amnesty International qui a envoyé une délégation sur place pour discuter avec les autorités et voir de visu les réalités. Le régime a beau contester ce rapport mais quand d'autres entités jouissant d'une notoriété internationale comme la fondation Mo Ibrahim partagent les mêmes perceptions, il faut en tenir compte et rectifier le tir ». Le rapport lance un avertissement : « si les progrès économiques ne se traduisent pas par une amélioration de la qualité de vie et de respect des droits des citoyens, nous allons assister à davantage de place Tahrir », en référence au lieu emblématique de la révolte égyptienne. Et le quotidien de noter : « C'est ce qui est arrivé à l'Amiral en 1991 puis en 2001. C'est ce qui est arrivé à Marc Ravelomanana en 2009. Et c'est un risque réel pour Andry Rajoelina mais aussi l'ensemble de la classe politique si la situation perdure. Il est en effet inacceptable que 500 politiques tiennent en otage 20 millions d'habitants... »

ECONOMIE – SOCIAL – ENVIRONNEMENT

► QUESTIONS FONCIERES, RESSOURCES NATURELLES, ENVIRONNEMENT

03/10 - Saisie de 4,5 tonnes de tourmaline : la police des mines et la gendarmerie ont mis la main sur 84 sacs stockés dans une villa louée par 6 ressortissants guinéens. Ceux-ci avaient été arrêtés quelques jours auparavant près d'Antsirabe, alors qu'ils transportaient près de 900 kg de tourmaline. C'est l'audition de ces Africains qui a permis d'identifier la cache et d'effectuer ensuite la perquisition. Ils ont révélé au cours de leur audition que les cerveaux de ces trafics sont basés en Thaïlande. Cette prise constitue le premier résultat d'un important dispositif mis en place pour traquer le pillage des ressources minières du pays. La surveillance a été renforcée à l'aéroport d'Ivato, aux confins de la province d'Antananarivo et dans les zones sensibles. L'enquête se poursuit afin d'identifier leurs complices locaux ainsi que le circuit d'exportation de ces produits. D'autres villas situées dans la capitale devront encore être perquisitionnées. Le général Richard Ravalomanana a révélé qu'un membre du CST était impliqué pour avoir fourni deux véhicules de fonction qui ont plus de chances d'échapper aux contrôles routiers. « Nous lui avons envoyé une convocation pour enquête et verrons par la suite ce que cela donnera », a-t-il précisé. Et d'ajouter que la tourmaline provient d'Ikalamavony, dont l'exploitation de la mine est, rappelle-t-on, cernée par Pety Rakotoniaina, PDS de Fianarantsoa, époux d'une des membres du CST, Ialy Rakotoniaina. Ces 6 Africains ont chacun un visa long séjour dans le pays en tant qu'investisseurs. Deux de ces

⁹ Cf blog Justmad - <http://justmad.canalblog.com/archives/2011/10/11/22200331.html>

visas sont périmés. Le général Ravalomanana n'a pas caché son inquiétude sur le fait que cette affaire pourrait dissimuler un blanchiment d'argent, il redoute également des liens avec des financements d'opérations terroristes du fait de l'insécurité croissante que connaît le sud-ouest de l'océan Indien.

Trois autres Guinéens ont été interpellés alors qu'ils attendaient l'arrivée de 250 kg de pierres précieuses en provenance de Fianarantsoa. Début septembre, des dizaines de Guinéens résidant à Bangkok ont été arrêtés en situation irrégulière, ce qui attesterait de l'existence des réseaux africains de trafiquants entre la Grande Ile et la Thaïlande. Les Guinéens arrêtés à Madagascar appartiennent à une communauté qui semble prospérer dans le « *business* ». Ils ont accusé les forces de l'ordre de discrimination et de racisme.

04/10 - Selon *Tananews*, Ialy Rakotoniaina, épouse PDS de Fianarantsoa, Pety Rakotoniaina, et membre du CST aurait été mise en cause dans ce trafic de tourmaline d'Ikalamavony, en fournissant un véhicule officiel pour le transport. Elle a été convoquée par la gendarmerie et relâchée. Le général Richard Ravalomanana aurait une nouvelle fois invoqué l'immunité parlementaire dont jouissent les parlementaires (une protection qui pourtant ne s'exerce qu'en cas de délit d'opinion et durant les sessions parlementaires, rappelle le site). Pety Rakotoniaina a démenti toute implication de son épouse dans cette affaire, il affirme qu'il y a eu méprise sur l'immatriculation du véhicule. Les enquêteurs n'ont pas dévoilé le nom du parlementaire du Congrès propriétaire du 4x4 appréhendé.

06/10 - Les 6 guinéens ont été placés sous mandat de dépôt après avoir comparu devant le tribunal d'Antsirabe. Les chauffeurs des véhicules impliqués ont pour leur part obtenu une liberté provisoire.

10/10 - Découverte d'un réseau « *karana* » [indopakistanaï] de trafic d'or. Le ministère des Mines et des hydrocarbures annonce que la police des mines a mis à jour un important réseau de trafiquants d'or à Maevatanana (Nord-Ouest). Ce sont des « *karana* » qui se regroupent dans une association de bienfaisance pour masquer leurs activités. C'est la découverte d'une importante quantité d'or illégale chez l'un des membres de ce réseau qui aurait permis d'identifier et de remonter la filière.

11/10 - Les forces de l'ordre interceptent un important réseau de trafiquants d'or. La FIS, conduite par le lieutenant-colonel Lylison René, a arrêté successivement à Mahajanga deux Pakistanais récidivistes en partance pour Mayotte avec 30 lingots d'or. Ce coup de filet entre dans la cadre d'une opération interministérielle, pilotée par le ministère des Mines et des hydrocarbures. L'affaire aurait un lien avec le réseau « *karana* » découvert à Maevatanana. Cette saisie s'ajoute à celle, toute récente, de 10 tonnes de quartz, 90 tonnes de gypse et 4,5 tonnes de tourmaline, « *preuve que le trafic grandit, et que les trafiquants pensent que les textes et lois ne s'appliquent pas lorsqu'on est en période de transition* », observe le ministre des Mines. *La Gazette* écrit : « *On suivra avec intérêt la suite de l'histoire, car l'or saisi à Mahajanga a de fortes chances de tomber dans l'escarcelle de... Malgaches, notamment des gros bonnets de la transition. Où mettra-t-on les lingots interceptés ? C'est le silence dans les milieux officiels. Qui sait, certains s'approprient peut-être déjà à faire main basse sur la cargaison. Sous l'actuel régime de transition dont les mots-clés sont l'avidité, la convoitise, l'appât du gain, l'argent facile et l'enrichissement illicite, ces 13,6 kilos d'or ne resteront pas longtemps dans les tiroirs...* »

La Fédération nationale des artisans de Madagascar appelle l'Etat à la mise en place d'un comptoir de l'or dans la capitale pour lutter contre le commerce illicite. Les artisans se plaignent d'une pénurie d'or, une situation due en grande partie à l'absence de marchés formels.

12/10 - Saisie de quartz et d'améthyste. Un ressortissant gambien et un Chinois ont été arrêtés à Ambilobe. Plus de 2,5 tonnes de quartz fumé ont été saisies avec 6 sacs d'améthyste.

12/10 – Le Père Thierry Raharison de Justice et Paix adresse un message à l'armée malgache pour qu'elle veille à la préservation des ressources nationales. L'Eglise catholique, qui a adopté un profil bas depuis l'échec de sa médiation en 2009, est sortie de son silence en expliquant les raisons qui pourraient avoir poussé les pays de la SADC à s'impliquer fortement dans la résolution de la crise malgache. Selon lui, l'intégration de Madagascar à l'organisation régionale en 2007 aurait pu être le résultat d'une contrepartie au bénéfice des pays membres de la SADC. Ce contrat liant des membres de la SADC à Madagascar pourrait porter sur **l'exploitation des ressources minières et naturelles de la Grande Ile par les puissances régionales**. Le jésuite n'hésite pas à affirmer, selon *La Gazette*, que ces grandes puissances « *pillent d'une manière légale le pays* ». Face à de telles pratiques qui menaceraient les richesses nationales, il lance un appel aux Forces armées pour qu'elles veillent à la préservation des intérêts nationaux. Justice et Paix demande que les dirigeants aient le courage de renégocier les contrats miniers conclus sous les précédents régimes, afin qu'ils profitent mieux au pays, notamment à la population proche des sites d'exploitation.

08/10 - Trafics de tortues protégées : la gendarmerie d'Ambovombe Androy (Sud) a mis la main sur 8,200 tonnes de viande de tortue fumée. Ils ont aussi découvert 155 kg de viande encore fraîche et 222 tortues encore vivantes. Les braconniers ont déserté leurs villages respectifs, laissant derrière eux des preuves d'un trafic d'animaux de grande envergure. 6 suspects ont été arrêtés, dont des chefs de village.

14/10 - La gendarmerie met la main sur plus de 10 tonnes de concombres de mer et 20 sacs d'ailerons de requin. Un Chinois est incriminé, il serait à la tête de la filière d'une filière internationale. La marchandise serait écoulée à Hong Kong. D'importantes personnalités seraient intervenues pour tenter d'étouffer l'affaire.

08/10 - Air France : 5 millions d'euros contre la déforestation. La déforestation représente plus de 15% des émissions de gaz à effet de serre, presque 8 fois plus que le secteur du transport aérien. Mais consciente des impacts négatifs de ces gaz sur la santé humaine, les activités socioéconomiques et l'environnement, la compagnie Air France s'engage depuis 2008 à apporter sa contribution dans la lutte contre la déforestation à Madagascar. En partenariat avec la fondation GoodPlanet et le WWF, elle a investi 5 millions d'euros pour des campagnes de sensibilisation et d'éducation du public à l'environnement. Ce programme porte sur une surface de plus de 500.000 ha de forêts à protéger. Il permet de stocker dans ces forêts près de 50 millions de tonnes de carbone. C'est dans cet esprit que la compagnie aérienne, qui souhaite compenser ses émissions de CO² va collaborer à un projet d'Action Carbone Madagascar reposant sur la valorisation des ordures ménagères de la ville de Mahajanga.

11/10 - L'Allemagne octroie à la fondation pour les aires protégées et la biodiversité de Madagascar (FAPBM) un don de 4,5 millions d'euros. L'agence de coopération allemande KfW a signé une convention avec l'Etat malgache destinée à augmenter le capital de la fondation, qui passera ainsi à près de 40 millions de dollars. Cette donation rejoindra le capital de la fondation placé auprès de la banque JP Morgan à Genève. Les revenus de ce placement sont versés depuis 2005 au Madagascar National Parks (MNP). Ce système de mandat de gestion permet de sécuriser sur 20 ans les besoins de financement de 5 parcs nationaux. La finalité est de détacher Madagascar de sa dépendance aux bailleurs de fonds pour la protection de sa biodiversité. La Banque mondiale devrait également apporter sa contribution pour porter le capital de la fondation à 50 millions de dollars d'ici 2012. Hery Rajaonarimampianina, ministre des Finances et du budget a souligné que l'environnement constitue un élément fondamental de la pérennisation du développement.

► Trafics de bois précieux

01/10 - Tous les opérateurs ont déclaré leur stock, selon le chef de région Sava. Le nombre de déclarants serait proche de 120. Les stocks sont estimés à des milliers de conteneurs, sans plus de précision. La prochaine étape consistera à procéder au comptage et au contrôle de ces bois, avant saisie et mise en vente. Le chef de région a confirmé qu'une partie des sommes collectées sera utilisée pour des projets sociaux et des équipements au profit des populations locales. Quant aux 25 personnes soupçonnées d'être impliquées dans le trafic de bois de rose et qui ont été placées sous mandat de dépôt, le chef de région a affirmé qu'elles ont toutes été libérées : « *leurs charges d'inculpation ont été insuffisantes* », a-t-il conclu.

04/10 - « La CITES soutiendra les efforts déployés par Madagascar pour contrôler son commerce de bois et faire en sorte qu'il reste légal et traçable », indique un communiqué de l'Organisation. Madagascar sera jugé sur la traçabilité de l'utilisation de ces fonds exceptionnels, prévient la Banque mondiale, qui se prononce en faveur d'une gestion spécifique. L'argent obtenu par la vente de ces stocks ne devrait pas être versé au Trésor. L'Alliance Voahary Gasy, a pour sa part prévenu que la société civile compte veiller à ce que la transparence soit respectée.

06/10 - L'ordonnance, portant création à Antananarivo de la juridiction spéciale chargée de poursuivre et de juger les infractions relatives aux bois de rose et d'ébène, a été adoptée en Conseil des ministres. L'ordonnance de 8 août 2011 portait réglementation et répression des infractions relatives aux bois de rose et d'ébène. Ses dispositions s'articulaient autour de quatre axes : aggravation du quantum des peines, répression du stockage ou de la détention, de l'achat et de l'exportation de bois de rose et d'ébène ; suppression des circonstances atténuantes et de la faculté accordée aux juges d'ordonner le sursis à l'exécution des peines d'emprisonnement ou d'amende, et enfin mise en place d'une juridiction spéciale. La nouvelle ordonnance ouvre la voie à l'application effective de ces dispositions en mettant en place la juridiction spéciale prévue, dont la création a été vivement critiquée par des juristes¹⁰. Les observateurs considéraient que ce projet avait été abandonné.

06/10 - Le Conseil des ministres ordonne le lancement de l'appel d'offres international sur les stocks de bois de rose et de bois d'ébène saisis. Une décision contestée par plusieurs parlementaires membres de la plateforme des Autres Sensibilités (AS). Ils estiment qu'Andry Rajoelina, qui n'est pas le propriétaire de ces produits, n'a aucun droit de les mettre en vente.

13/10 - Pour plus de transparence, le Samifin et le Bianco seront partis prenantes dans le processus de vente. Les produits saisis aux Comores et à Toamasina, soit 1.000 rondins, seront mis en vente prochainement.

¹⁰ Cf revue de presse septembre 2011 p 34 - <http://justmad.canalblog.com/archives/2011/09/30/22193662.html>

► MONDE DES AFFAIRES

07/10 - L'entreprise française CFAO va racheter l'ensemble des actifs malgaches de l'homme d'affaires réunionnais François Caillé. La filiale du groupe PPR de François Pinault était sur les rangs pour prendre le relais de son partenaire à Madagascar. Présent en France, à Mayotte, Maurice et Madagascar, le groupe Caillé a accumulé 250 millions d'euros de dettes, qu'il peine à rembourser. CFAO sera le seul maître à bord de la Sicam, société de vente d'automobiles implantée dans plusieurs villes malgaches est actuellement détenue en joint-venture par Caillé (51%) et la CFAO (49%). Elle dispose des licences d'importation exclusives de plusieurs marques (Peugeot, Mitsubishi, Suzuki) tout en étant la maison mère de l'entreprise de location de voitures Somada. A Madagascar, Caillé possède également la Socimex, qui distribue Yamaha et Hyundai, la SIRH, qui gère son patrimoine immobilier, la SME, qui commercialise Canal Satellite, et enfin la SIGM, qui exerce en tant que tour-opérateur.

► DIVERS

06/10 – Ministère de l'Education nationale : seuls 2.000 fonctionnaires pourront être recrutés cette année alors que les besoins sont estimés à 16.000. Le ministère ne dispose pas du budget nécessaire. Outre les enseignants sortants des Centres Régionaux de l'Institut National de Formation Pédagogiques ainsi que les maîtres FRAM, le recrutement concernera également les techniciens de l'Enseignement. Les maîtres FRAM seront recrutés par le ministère en fonction de leur niveau d'études et de leurs diplômes. Les postulants peuvent ne pas posséder le baccalauréat.

10/10 - Un nouvel arrivage de riz bon marché [« vary mora »] est attendu, déclare la ministre du Commerce. Des négociations sont en cours avec l'Inde et le Pakistan. Le prix de vente sera de 1.000 Ar le kg sur tout le territoire. Pour le moment, la distribution se fait auprès des 192 fokontany de la capitale, avec une fréquence hebdomadaire.

13/10 - Les importateurs de riz demandent à l'État de clarifier ses intentions en matière d'importation. L'approvisionnement en période de soudure en dépend. Le spectre de la grande flambée du prix du riz du début de l'année 2010 revient. Des hausses importantes ont été enregistrées ces derniers temps sur les marchés. Le ministère du Commerce a convoqué les opérateurs de la filière pour faire le point. Ces derniers ont fait part de leur inquiétude et demandé à l'Etat de clarifier sa position. Ils lui reprochent de ne pas avoir de politique de gestion de la filière, de se limiter à une politique de prix et de devenir lui-même importateur. La même situation a déjà été à l'origine d'une grande pénurie de riz en 2005. Outre la crise politique qui a entraîné un appauvrissement de la population, la riziculture subit de plein fouet les impacts du changement climatique. Une baisse de la production nationale est à craindre et la saison rizicole 2011-2012 est plus que jamais incertaine. Les consommateurs commencent à constituer des stocks de précaution, ce qui ne pourra que perturber un peu plus le marché.

13/10 - Aucun financement extérieur n'a été pris en compte dans le projet de loi des Finances 2012. La politique de rigueur est maintenue, les investissements publics seront limités au strict nécessaire. Si Madagascar bénéficie de nouveau d'un financement de la part des bailleurs traditionnels au cours de l'exercice budgétaire 2012, alors « *le gouvernement d'union nationale procédera aux ajustements nécessaires par le truchement d'un projet de loi de Finances rectificative* », annonce le gouvernement. En l'absence de financement des bailleurs de fonds, les recettes douanières resteront la principale ressource financière de l'État. Le projet de loi de finances prévoit un taux de croissance de l'ordre de 2,8% (0,8% en 2011) et un taux d'inflation de 7,7% (7,8% en 2011). En matière de hausse des prix, la prévision paraît optimiste : selon l'Instat, l'indice des prix à la consommation, a connu, en glissement annuel, une hausse de 9,4% et le FMI prévoit pour 2011 un taux à deux chiffres (10,3%). Le pays est loin des taux de croissance enregistrés avant la crise politique et des taux que connaît actuellement le continent africain. Les taux honorables des années précédant la crise de 2009 n'ont pourtant pas servi à faire reculer la pauvreté de manière significative. En 2005, les pauvres représentaient encore 68,7% de la population, alors que dès 2003 la croissance avait été supérieure à 4,5% l'an. Elle a même culminé à 7,1% en 2008.

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune.com, Les Nouvelles (Madagascar), La Vérité (Madagascar), Madagascar Matin, Le Courrier de Madagascar, La Gazette de la Grande Ile, Ma-Laza, Matera (agence de presse Madagascar), DTS (Madagascar), Sobika, Orange.mg, Mada.pro, Tananews, Times of Madagascar, Madonline, Madaplus, Topmada, Madagate, Matv, Ma-Laza, Lettre de l'Océan Indien (LOI), AFP, APS, AP, Reuters, Afrique Hebdo, SlateAfrique, Afriqueinfos

Taux de change : au 15/10/2011, 1 euro = 2895 Ariary (cours pondéré)